



SITE RAMSAR
NUMÉRO
516

Marais du Cotentin et du Bessin, baie des Veys //



FRANCE

Surface :
39 938 ha

Date d'inscription :
8 avril 1991

Coordonnées :
49° 23' N, 01° 10' W

Résumé

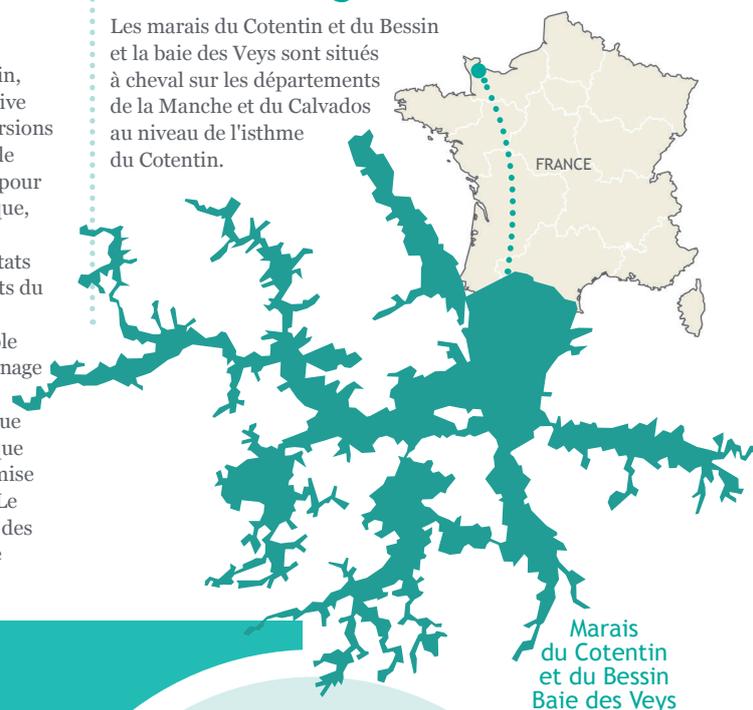
Les marais du Cotentin et du Bessin, basses-terres régulièrement inondées en hiver des vallées de la Taute, la Douve, l'Aure et la Vire, se prolongent en aval vers la baie des Veys. Le site ne présente quasiment aucune discontinuité et est largement ouvert sur le domaine maritime. Son caractère exceptionnel tient à sa vaste superficie (plus vaste zone humide de Normandie), à la présence de milieux toujours humides, à la mosaïque de biotopes (prairies pâturées ou de fauche, sur sols tourbeux ou minéraux, réseau de fossés) favorable à la nidification de nombreuses espèces et à une grande variété de flore. Située sur les voies de migration des oiseaux d'eau, cette zone joue un rôle primordial au regard de l'avifaune migratrice.

Importance internationale

Les marais du Cotentin et du Bessin, par leur étendue, la gestion extensive des terrains et la durée des submersions hivernales représentent un exemple typique de zone humide naturelle pour la région biogéographique atlantique, préservant 22 habitats d'intérêt européens et notamment des habitats tourbeux et paratourbeux, éléments du patrimoine globalement menacés. La baie des Veys, comme l'ensemble du marais est un site majeur d'hivernage pour nombre d'espèces d'oiseaux, notamment des limicoles et constitue une zone de reproduction du phoque veau marin (200 individus après mise bas, deuxième colonie française). Le site, en hivernage, dépasse les 1 % effectifs biogéographiques pour de nombreux oiseaux d'eau.

Localisation générale

Les marais du Cotentin et du Bessin et la baie des Veys sont situés à cheval sur les départements de la Manche et du Calvados au niveau de l'isthme du Cotentin.



Marais du Cotentin et du Bessin
Baie des Veys

Services rendus par les zones humides

Le marais est source de fourrages pour l'économie laitière - pivot de l'agriculture locale, d'habitats naturels diversifiés pour de nombreuses espèces, mais aussi de paysages support d'un tourisme de découverte et d'activités de loisirs comme la chasse et la pêche. Le marais joue aussi un rôle d'amélioration de la qualité de l'eau pour les activités du littoral (baignade et conchyliculture) ; la baie des Veys constitue un espace de nurserie pour de nombreux poissons.

Facteurs défavorables

La baisse du pâturage au profit des pratiques de fauche dans certaines vallées est une tendance agricole de fond qui homogénéise la structure de la végétation. Les marais restent cependant encore une composante forte des exploitations agricoles laitières.

Les niveaux d'eau de printemps, favorables à la reproduction des oiseaux d'eau et du brochet, sont difficiles à garantir car soumis aux aléas climatiques et aux capacités de gestion des ouvrages de régulation hydrauliques.



Quatre espèces représentatives du site



COURLIS CENDRÉ
(*Numenius arquata*)

Le courlis cendré anime les prairies tourbeuses de son chant dès la fin de l'hiver. Sa population de 80 couples nicheurs a plus que doublé depuis le début des années 2000.



GESSE DES MARAIS
(*Lathyrus palustris*)

La gesse des marais, protégée, maintient une population relativement abondante uniquement sur le site Ramsar à l'échelle de la région Normandie.



BÉCASSEAU VARIABLE
(*Calidris alpina*)

Le bécasseau variable est le symbole de l'hivernage des oiseaux d'eau en baie des Veys. Il peut représenter plus de la moitié des stationnements de limicoles qui dépassent, mi-janvier, 20 000 oiseaux toutes espèces confondues.



PÉDICULAIRE DES MARAIS
(*Pedicularis palustris*)

La pédiculaire des marais est une espèce caractéristique des prairies tourbeuses, sa floraison émerge du fond prairial de graminées, junces et carex. Elle est répertoriée dans les espèces à fort enjeu patrimonial pour la région Normandie.



Biodiversité

Ce remarquable éco-complexe abrite de nombreuses espèces végétales d'intérêt patrimonial dont beaucoup bénéficient d'un statut de protection.

Parmi l'ensemble de la flore, certaines plantes indiquent une nette acidification du milieu tourbeux, correspondant alors à de véritables zones de tourbières à sphaignes avec les rhynchosporées blanchâtre et fauve, l'ossifrage brise-os, les rossolis ainsi que de grandes raretés normandes : la canneberge et l'andromède.

La communauté des oiseaux nicheurs des prairies humides présente une belle diversité : cigogne blanche, aigrette garzette, butor étoilé, courlis cendré, vanneau huppé, marouette ponctuée, busard des roseaux, gorgebleue à miroir blanc, tarier des près, bergeronnette printanière, sarcelle d'été, etc.



Gestion et conservation

Le Parc naturel régional, au titre de sa charte et de Natura 2000, réunit les acteurs de la zone humide pour conduire des actions visant son maintien en bon état de conservation.

Le soutien d'une agriculture de fauche et de pâturage notamment avec l'outil MAE, ainsi que le travail avec les syndicats de marais pour une gestion de l'eau favorable à toutes les composantes du site sont deux axes essentiels pour la bonne gestion du site.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.